



Observatoire DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE en Ile-de-France



ÉDITO

« La publication annuelle d'un nouveau panorama de l'ESS en Île-de-France est un acte important. Elle permet aux acteurs de s'appuyer sur des statistiques actualisées, dans leurs démarches vis-à-vis des partenaires et des financeurs. Elle permet aussi à la Cress d'aller défendre les intérêts des entreprises de l'ESS auprès des pouvoirs publics, sur des bases chiffrées solides.

C'est forts de ces données que nous avons participé à l'élaboration du schéma régional de développement économique durant cet automne. Ce travail, nous l'avons mené avec les réseaux qui adhèrent à la Cress. Avec eux, nous comptons bien maintenant déployer les ressources qui sont les nôtres dans tous les territoires de la région, en matière d'animation et d'accompagnement des porteurs de projets.

Depuis le 1^{er} novembre la Cress porte seule l'observatoire régional de l'ESS, l'Atelier n'ayant plus les moyens d'honorer notre convention de partenariat. Nous allons intégrer cette mission d'observation de l'ESS dans l'ensemble des missions que nous confie la Loi ESS. Notamment, l'observatoire va centraliser les données apportées par la tenue des listes des entreprises que la loi confère aux Cress.

Sur la période 2016-2017, la Cress Île-de-France franchit un cap : elle renforce son équipe permanente et ses adhérents. Elle se met ainsi en ordre de bataille pour répondre à des commandes d'études, thématiques ou territoriales.

Je vous laisse découvrir, dans ce Panorama n°7, les spécificités de l'ESS et son évolution dans notre région capitale. »

Eric Forti,
Président de la Cress Île-de-France

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE FRANCILIENNE

Source : Observatoire régional de l'ESS IDF, d'après Insee - CLAP 2014

26 300
ENTREPRISES
soit **6,8%**
des entreprises franciliennes

33 100
ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS soit
7,3%
des salarié-es de la région

11,8 milliards
d'euros de
RÉMUNÉRATION
BRUTE soit
5,4%
de celles
de la
région

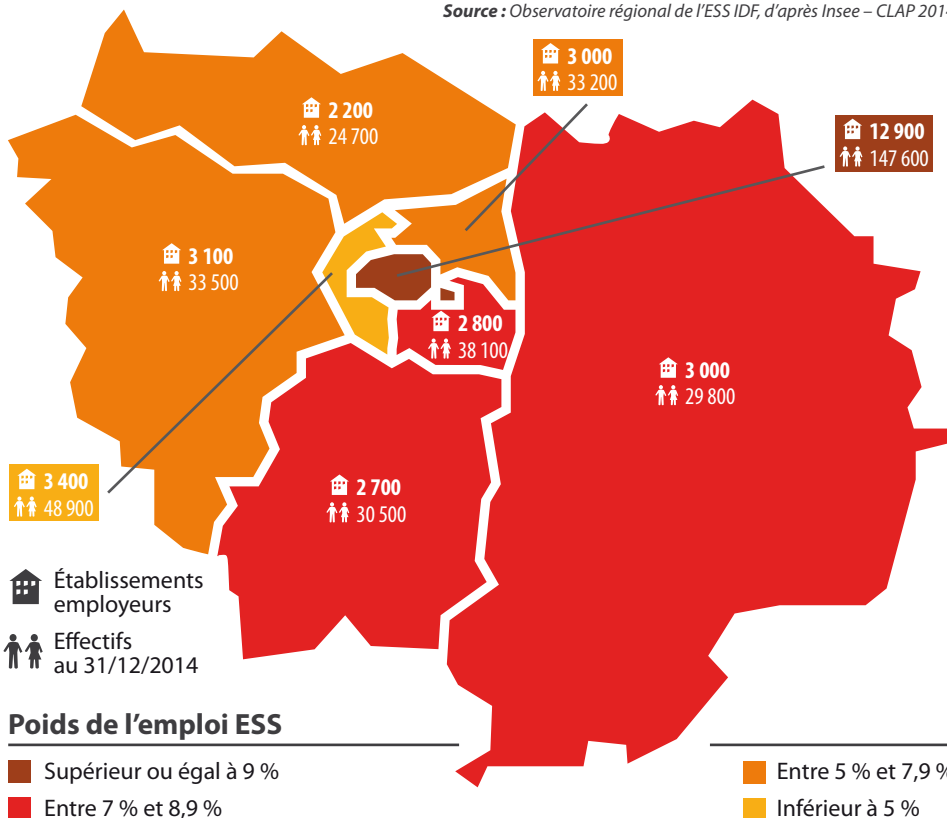
386 300
SALARIÉ-ES soit
7,1%
des salarié-es
de la région

326 800
ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN soit
6,7%
des ETP
de la
région

66%
DES EMPLOIS
occupés par des femmes

REPÈRES SUR LES DÉPARTEMENTS FRANCILIENS

Source : Observatoire régional de l'ESS IDF, d'après Insee - CLAP 2014





L'économie francilienne

Source : Observatoire régional de l'ESS IDF, d'après Insee - CLAP 2014

L'économie sociale et solidaire francilienne présente des caractéristiques atypiques du fait même du statut de l'Île-de-France (région capitale) et de son tissu économique dense. L'économie francilienne représente ainsi 20 % des établissements français, 24 % de l'emploi national et 30 % des rémunérations distribuées.

L'Île-de-France concentre 15 % des établissements et 16 % des emplois ESS de la France ; elle concentre aussi 19 % de la masse salariale ESS de la France.

L'Île-de-France abrite un nombre important de sièges sociaux, une partie de ses activités de ESS n'est donc pas exercée directement en faveur des Franciliens. Toutefois, il est important de préciser que ces sièges sociaux (notamment des réseaux et fédérations nationaux) ont un rôle d'appui de leurs membres, qui sont, eux, en contact direct avec les populations.

	ENTREPRISES	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS	SALARIÉ-ES AU 31/12/14	ETP	MASSE SALARIALE en millions d'€
Association	25 290	29 870	297 900	247 400	8 280
Coopérative	480	1 920	33 500	30 800	1 470
Mutuelle	230	800	24 500	21 900	1 060
Fondation	260	540	30 400	26 700	960
ESS	26 260	33 130	386 300	326 800	11 770
Privé hors ESS	356 720	404 540	3 830 100	3 439 300	165 110
Public	4 990	16 850	1 221 000	1 141 600	40 560
TOTAL	387 970	454 520	5 437 400	4 907 700	217 440

L'économie sociale et solidaire francilienne présente des caractéristiques atypiques du fait même du statut de l'Île-de-France (région capitale) et de son tissu économique dense. L'économie francilienne représente ainsi 20 % des établissements français, 24 % de l'emploi national et 30 % des rémunérations distribuées. L'Île-de-France concentre 15 % des établissements et 16 % des emplois ESS de la France ; elle concentre aussi 19 % de la masse salariale ESS de la France.

L'Île-de-France abrite un nombre important de sièges sociaux, une partie de ses activités n'est donc pas exercée directement en faveur des Franciliens. Toutefois, il est important de préciser que ces sièges sociaux (notamment des réseaux et fédérations nationaux) ont un rôle d'appui de leurs membres, qui sont, eux, en contact direct avec les populations.

Les associations, principal employeur de l'économie sociale et solidaire

Les associations représentent 29 870 établissements employeurs et 297 900 emplois. L'action sociale concentre près de 40 % de ces emplois ; les associations sont également présentes dans d'autres secteurs d'activités, tels que l'enseignement (20 % de l'emploi associatif), la santé (10 % de l'emploi associatif). De manière plus modeste, les associations sont également présentes dans le soutien aux entreprises (4 % de l'emploi). A noter, les sports et loisirs ainsi que les arts et spectacles représentent une proportion peu élevée d'emplois (respectivement 8 % et 3 % de l'emploi associatif), mais concentrent une proportion plus importante d'établissements (16 % et 17 % des associations).

Les coopératives, qui représentent 1 920 établissements pour 33 500 salariés, sont concentrées majoritairement dans les

activités financières et d'assurances (69 % des coopératives et 60 % de leurs emplois). Viennent ensuite le commerce (12 % de l'emploi) et les activités de soutien aux entreprises (10 % de l'emploi). Chaque année, CoopFr publie le panorama sectoriel des coopératives. Ce document permet notamment de présenter les différentes typologies de coopératives (SCOP, SCIC, commerçants, artisans, consommateurs, HLM, bancaires...). Ainsi, Biocoop est le premier réseau de magasins bio en France et le Groupe Up (Chèque Déjeuner) est le numéro 3 mondial sur le marché des titres-restaaurant.

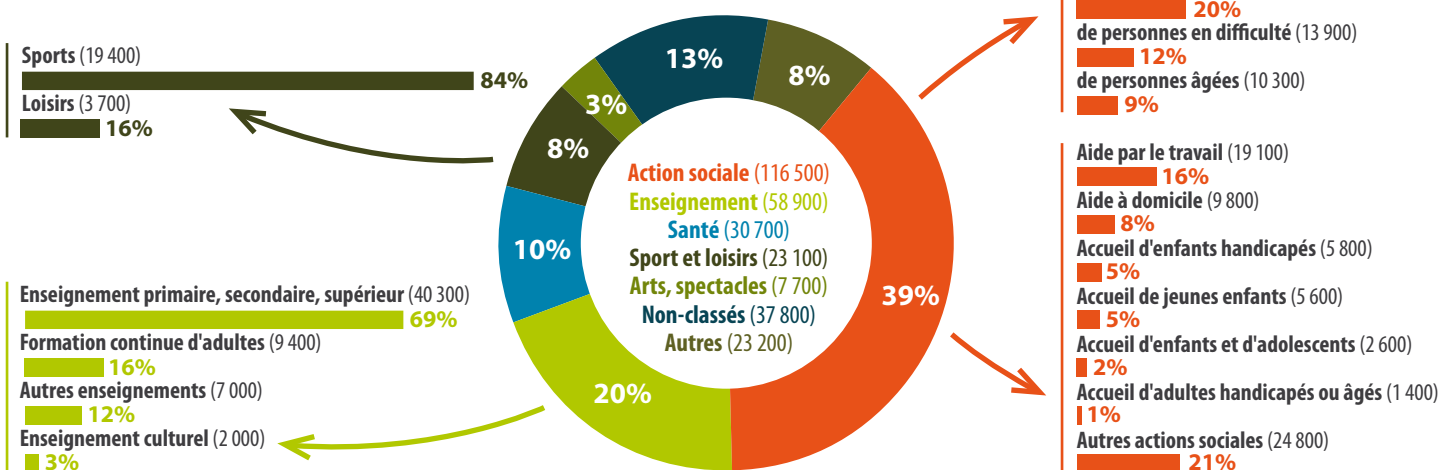
Les mutuelles, régies selon le Code de la mutualité et celui des assurances, représentent 800 établissements pour 24 500 salariés. Majoritairement présentes dans les

activités financières et d'assurances (86 % des mutuelles et 76 % des emplois), les mutuelles sont également présentes dans la santé (16 % de l'emploi). Elles proposent ainsi des offres de soins à travers des centres de santé, dentaires, optique par exemple au niveau local.

Les fondations quant à elles, représentent 540 établissements pour 30 400 salariés. 35 % des fondations françaises sont implantées en Île-de-France et totalisent 37 % de l'emploi national.

Les secteurs d'activités investis par les fondations sont plus diversifiés avec 39 % de l'emploi dans l'action sociale, 22 % dans la santé, 16 % dans le soutien aux entreprises et 15 % dans l'enseignement. Elles assurent la gestion d'hôpitaux, d'écoles ou encore de centres sociaux.

Secteurs d'activités des associations



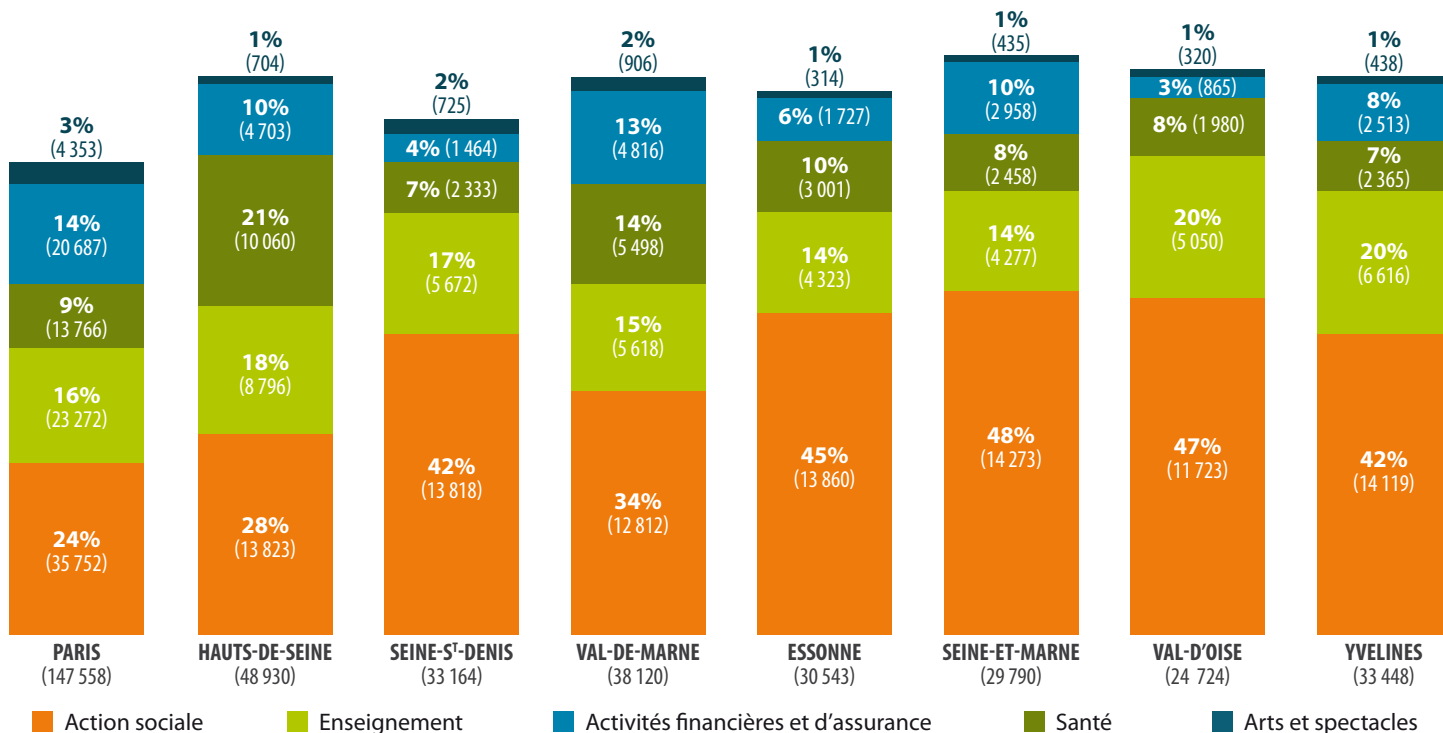


Aux services des populations au niveau local (action sociale, culture, sport...), l'économie sociale et solidaire est considérée comme une économie territoriale. Cette économie est davantage représentée à Paris du fait qu'elle se déploie dans des champs d'activités

et de métiers plus diversifiés. Dans les départements de grande couronne, ainsi qu'en Seine-Saint-Denis, l'économie sociale et solidaire propose d'abord des services aux personnes les plus fragiles. Pour l'essentiel, l'ESS s'investit là dans l'action sociale (plus de

40 % des emplois). L'ESS dans la santé est particulièrement présente dans les départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne via des emplois dans des hôpitaux gérés par des associations et fondations.

L'emploi de l'ESS dans les départements franciliens



Habitats solidaires, la SCIC accompagne des groupes dans le montage d'habitat participatif.



Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris (MGP), nouvelle entité territoriale mise en place au 1^{er} janvier 2016, comprend 23 200 établissements de l'économie sociale et solidaire qui concentrent 280 000 salariés, soit respectivement 70 % et 72 % de l'ensemble ESS régional.

L'action sociale y représente 28 % des emplois de l'ESS. 16 % de l'emploi ESS est exercé dans l'enseignement, 12 % dans les activités financières et d'assurances et 11 % dans la santé.

LA MGP, territoire en pleine mutation économique et sociale, enclenche des chantiers de grande envergure, articulés notamment autour des transports. Ainsi des quartiers entiers vont sortir de terre autour de nouvelles gares où la multimodalité sera de rigueur.

L'économie sociale et solidaire a toute sa place sur ces territoires en création et/ou mutation. Cela peut se concrétiser à travers les marchés publics (quotas d'heures d'insertion, accompagnement des chantiers,

gestion et réduction des déchets de chantier, appropriation des chantiers par les habitants.es...), l'animation même de ces territoires, en créant des pôles attractifs et en relocalisant les activités de services au plus près des besoins des Franciliens (conciergerie d'entreprises, espace de coworking, distribution de paniers maraîchers, etc.).



LE RENOUVELLEMENT DES SALARIÉ.E.S : UNE OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT POUR L'ESS EN ÎLE-DE-FRANCE ?

Les salarié.e.s de l'économie sociale et solidaire sont plus âgé.e.s que dans l'économie privée hors ESS. 31 % des salarié.e.s de l'ESS ont 50 ans et plus, alors que cette proportion est seulement de 24 % dans l'économie privée hors ESS. Ce sont ainsi 117 880 départs à la retraite à anticiper d'ici 10 à 15 ans. Inversement, les jeunes de moins de 30 ans sont moins présent.e.s dans l'économie sociale et solidaire (19 % contre 24 % dans le reste de l'économie privée). Ces tendances sont encore plus marquées dans certains secteurs d'activités, notamment dans l'enseignement et la santé avec plus de 37 % de salarié.e.s de 50 ans et plus. Ces éléments permettent d'identifier deux enjeux importants à prendre en considération : le renouvellement des cadres et responsables de l'ESS en fin de carrière, ainsi que la transmission des activités, compétences, savoir-faire et valeurs de l'entreprise ; une meilleure intégration des jeunes diplômé.e.s dans les entreprises de l'ESS.

Les hommes sont plus concernés par les départs en retraite. 32 % des salariés ont 50 ans et plus. Cette proportion s'élève à 30 % pour les femmes. Ainsi, 75 274 salariées ont 50 ans et plus, contre 42 605 pour les hommes.

L'économie sociale et solidaire est marquée par une part plus importante d'employé.e.s et de professions intermédiaires (66 % contre 47 % dans l'économie privée hors ESS). Cette caractéristique s'explique notamment par la nature des secteurs d'activités dominants dans l'une ou l'autre forme d'économie. Toutefois, 34 200 salarié.e.s de 50 ans et plus sont cadres, ce qui représente 29 % de cette catégorie.

Les salarié.e.s de 50 ans et plus, proportionnellement plus nombreux dans l'économie sociale et solidaire sont également plus souvent à temps partiel. Cet indicateur questionne notamment sur les conditions d'emploi de cette catégorie de salarié.e.s ainsi que sur la qualité de vie au travail en fin de

carrière. L'accompagnement des personnes en fin de carrière est-il mieux pris en compte dans l'économie sociale et solidaire ? Cette question pourra notamment être abordée dans la phase 2 de l'étude menée par l'Observatoire régional sur ce sujet, à travers une enquête et des entretiens.

Dans l'action sociale, qui concentre 33 % des salarié.e.s de l'ESS, on peut prévoir un volume important de départ à la retraite ; 37 500 salarié.e.s ont 50 ans et plus, dont 41 % dans l'hébergement médico-social et social.

Les métiers les plus concernés par les départs en retraite se concentrent dans les principaux secteurs de l'économie sociale et solidaire : action sociale (éducateur.trice spécialisé.e), santé (médecin, infirmier.ère), enseignement (chef.fe d'établissements, formateur.trice) et activités financières (cadre des services financiers). Il s'agit également des fonctions supports peu qualifiées (nettoyeur.se, chauffeur.se).



INFORMATIONS SUR L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France, créé en 2010 est piloté par la Cress Île-de-France. Il poursuit les finalités suivantes : fournir aux acteurs de l'ESS et aux collectivités territoriales des données scientifiques quantitatives et qualitatives fiables, pour mieux appréhender l'ESS aujourd'hui et accompagner son développement futur.

La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France (Cress Île-de-France) est l'organisme de promotion et de représentation de l'ESS à l'échelle régionale. Elle est le porte-parole des entreprises sociales et solidaires auprès des pouvoirs publics, des institutions et du grand public. Elle contribue à l'accompagnement des entrepreneurs pour la création et le développement d'activités. Elle se mobilise pour la formation des dirigeant.es et salarié.es. Elle dirige l'Observatoire régional de l'ESS et tient à jour la liste des entreprises de l'ESS. Elle assure le suivi des politiques européennes qui impactent le développement des entreprises de l'ESS.

www.cressidf.org

L'Observatoire régional fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les Cress et le Conseil national des Cress. Lieu de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires régionaux s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

Ces travaux sont réalisés en partenariat avec l'Insee national et les directions régionales de l'Insee (fournisseur de données et travaux d'analyse).

Méthodologie

Les données sont issues de la source CLAP pour l'année 2014. Elles concernent uniquement les établissements employeurs et les effectifs salariés.

Le champ observé concerne les entreprises et les établissements sous statuts juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation.

Partenaires financeurs



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Île-de-France

Publication de l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France – Décembre 2016

Directeur de publication : Eric Forti // Rédaction et coordination graphique : Céline Portero 01 49 88 52 75 // Graphisme : A'Kà Clémence Callebaut, 06 70 57 80 55 // Impression : ICO Imprimerie